

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 16 (1878)  
**Heft:** 14

**Artikel:** Lausanne, 6 avril 1878  
**Autor:** H.T.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-184716>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

### PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. 50.  
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, 6 Avril 1878.

Il vient de paraître à la librairie Firmin Didot, à Paris, la septième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*. Ce fait constitue un événement important, non-seulement pour le monde littéraire, mais aussi pour tous ceux qui parlent notre belle langue française. En effet, le *Dictionnaire de l'Académie* est le seul qui fasse règle en français, et malgré tous les beaux travaux de M. Littré, des frères Bécherelle, et d'autres encore, ce dictionnaire restera toujours la seule autorité absolue.

Ce fut en 1694, cinquante-neuf ans après la fondation de l'Académie française par Richelieu, que parut la première édition. Les hommes les plus illustres du XVII<sup>e</sup> siècle y collaborèrent. Corneille, Racine, Boileau, Bossuet, ont pris une part active à son élaboration, et c'est grâce à eux que certains mots, aujourd'hui fort en usage, ne sont pas tombés en désuétude à cette époque. Mais dans ce temps de renaissance littéraire, pendant lequel un souffle vigoureux passait sur la société et produisait des chefs-d'œuvre, la langue, restée si longtemps stationnaire, s'enrichissait de mots nouveaux, d'expressions nouvelles, de tours de phrases jusqu'alors inconnus, et une seconde édition devint bientôt nécessaire. Elle parut en 1718, c'est-à-dire vingt-quatre ans après la première; puis vinrent celles de 1740 et de 1762. La cinquième édition fut déclarée œuvre d'utilité nationale par la Convention, et elle date de 1798. Ce fait à lui seul suffit pour montrer que ces révolutionnaires français, qu'on nous représente comme si altérés de sang, comprenaient cependant qu'il fallait conserver intacte une langue qui, à certains égards, pouvait subir le contre-coup des événements de cette époque de troubles, et s'altérer en acceptant des termes d'origine douteuse.

Notre siècle n'a vu que deux éditions, celle de 1835 et celle de 1878. Si jamais une nouvelle édition a été nécessaire, c'est bien aujourd'hui. Combien de mots, de termes nouveaux ne s'imposent pas à nous, imposés qu'ils sont par les progrès immenses que les sciences, les arts et les métiers ont faits depuis 1835. Dans cette dernière édition, l'Académie française n'a pas introduit moins de deux mille deux cents mots nouveaux, après avoir vérifié

leurs titres à cette introduction. Le mot *inconvenance*, par exemple, ne se trouve pas dans le *Dictionnaire* de 1835. La politique, de son côté, a fourni son contingent de termes nouveaux : *absolutisme, décentralisation, égalitaire, émeutier, fédéraliste, fédéralisme, socialisme, etc., etc.*, sont aujourd'hui des termes français, tandis qu'ils ne l'étaient pas de 1835 à 1878. La docte assemblée a bien eu quelques scrupules, mais elle a été forcée toutefois de reconnaître qu'ils étaient consacrés par l'usage et de faire bonne mine à mauvais jeu. L'ombre des puristes du XVII<sup>e</sup> siècle a dû bien des fois frémir d'horreur si elle a pu voir dans l'édition de 1878 des mots tels que *tramway, steamer, télégramme, etc.*

Mais l'Académie a eu aussi ses sévérités ; elle a exclu sans pitié tous les mots qui lui ont paru mal composés, contraires à l'analogie ou au génie de la langue. Par exemple elle n'admet pas qu'on puisse dire : *un vapeur*, au lieu de : *un bateau à vapeur*. Un tableau *réussi* n'est pas français, parce que *réussir* est un verbe neutre et que l'ellipse est trop forte ; cependant chaque jour nous pouvons entendre les hommes parlant le français le plus pur user de cette expression qui a dès longtemps obtenu droit de cité, aussi bien que la précédente.

Le mot d'*actualité* n'a pu trouver grâce devant les quarante immortels. Ce terme, disent-ils, est trop vague, ne précise pas assez ce dont il est question ; c'est pourquoi il ne peut pas prendre place dans les colonnes du dictionnaire. Hélas ! messieurs les académiciens, soyez bien sûrs que dans la prochaine édition, vos successeurs rejeteront une grande partie de vos scrupules, et apporteront le *dignus est intrare* à un grand nombre de mots qui, pour être délaissés et dédaignés par vous, n'en ont pas moins passé dans le langage usuel, comme dans la littérature la plus relevée.

Un progrès que l'Académie a réalisé, c'est en simplifiant l'orthographe de quelques mots d'origine grecque ; par exemple, elle supprime le deuxième *h* des mots *phthisie, rythme, etc.* Elle retranche aussi le deuxième *n* de certains mots : *consonance, etc.* Enfin, elle écrit dorénavant les mots : *piège, collège, etc.*, comme on les prononce, c'est-à-dire avec un accent grave. Ecrire *collège* avec un accent aigu sera désormais une faute d'orthographe.

Quant aux retranchements, l'Académie a été très sobre ; elle n'a retranché que quatre cents mots environ, mais par contre elle a fait disparaître un nombre beaucoup plus considérable de locutions vieilles, de proverbes hors d'usage pour lesquels elle a été sans pitié.

Ce qu'on peut encore lui reprocher, c'est de ne pas avoir assez tenu compte de la prononciation des mots, que M. Littré indique avec tant de soin. L'Académie pense que pour bien parler il faut écouter ceux qui prononcent bien : cela est vrai, mais il est très possible de fixer par écrit la plus grande partie des incertitudes de prononciation, car chacun peut consulter un dictionnaire, tandis qu'on n'a pas toujours avec soi des gens qui prononcent selon la vraie règle.

En somme, l'œuvre de l'Académie française était rendue nécessaire par les circonstances actuelles ; mais la langue marche et dans trente ou quarante ans, plus tôt peut-être, une nouvelle édition deviendra nécessaire, et elle sera peut-être plus large, plus bienveillante pour quelques pauvres mots qui n'ont pas eu le bonheur d'être admis par celle de 1878.

La lenteur presque pédantesque que les quarante immortels ont toujours mise à l'élaboration des éditions successives du dictionnaire est devenue proverbiale, et a servi de point de mire aux épigrammes des satyriques de toutes les époques. Bois-Robert, qui était cependant un des quarante qui ont travaillé à la première édition, disait dans une de ses épîtres :

Depuis dix ans sur l'F on travaille,  
Et le destin m'aurait fort obligé  
S'il m'avait dit : Tu vivras jusqu'au G.

Et l'édition de 1762 provoqua l'épigramme suivante, pleine de bon sens et de vérité :

On fait, défait, refait ce fameux Dictionnaire  
Qui, toujours très bien fait, est toujours à refaire.

H. T.

## BERNARD GUERRIN

Nos lecteurs liront sans doute avec intérêt la nouvelle suivante, empruntée aux *Etrennes fribourgeoises*, et qui a trait aux événements de 1798, alors que notre pays était occupé par les troupes françaises :

Un matin d'avril de l'année 1798, un homme s'arrêta près de la porte de Jaquemard, en face du couvent des Ursulines, auquel quelques semaines plus tard le bataillon français qui y était caserné devait mettre le feu, de dépit ne n'être pas logé chez les bourgeois. Il y avait là quatre à cinq blocs de pierre, les uns déjà taillés, les autres attendant le ciseau de l'ouvrier. Au tablier, à l'équerre que portait cet homme, au ciseau et au petit maillet de bois qui sortait de l'une de ses poches de derrière, on devinait que c'était un tailleur de pierre et précisément celui qui taillait les pierres qui se trouvaient en cet endroit. Il était gros, assez grand, se tenait très droit et avait dans sa tournure et dans son pas quelque chose de militaire. Sa figure était presque effrayante ; car il lui manquait un œil. Il était facile de voir que cette perte n'était pas le résultat d'un coup de poing, d'un coup de bâton

ou de tout autre arme vulgaire ou bourgeoise. Cet œil devait être resté à la pointe d'un fleuret. Au reste, le moindre doute à cet égard manifesté devant cet homme l'aurait offensé. Car c'était Bernard Guerrin, appelé Bernard tout court, ancien sergent et prévôt d'armes dans le régiment de Sonnenberg, rentré dans ses foyers après douze ans de service, pour reprendre son premier état de tailleur de pierres.

Dans ce moment, Fribourg était livré à une sorte d'anarchie. Un gouvernement militaire avait remplacé le petit et le grand conseil de la république. Les Français étaient les maîtres. On avait bien, à la vérité, essayé de leur résister. Leurs Excellences, les Seigneurs avoyers avaient donné l'ordre de bien fermer les portes et de ne pas les laisser entrer. Mais ces damnés républicains étaient entrés de force, après avoir lâché quelques boulets, dont l'un, si je ne me trompe, atteignit un couvent de religieuses, perça le mur de la cuisine et leur fit une peur du diable. Bref, parmi nos hauts et puissants seigneurs, ceux qui n'avaient pas fui à l'approche des troupes françaises n'osaient sortir de leurs maisons. Tout était en désarroi. Il résultait de cet état de choses une plus grande licence parmi les artisans et les bourgeois. Les uns s'étaient prononcés pour les Français et les caressaient ; les autres leur étaient opposés et les maudissaient, mais en secret et tout bas. Les duels étaient fréquents dans la troupe. Il n'y avait presque pas de semaine où un militaire ne succombât ; mais on n'y faisait pas attention. Quand un bourgeois, affligé de quatre hommes pour sa part du logement militaire, n'en voyait revenir que trois s'asseoir à la table commune, il faut croire qu'il s'inquiétait peu de celui qui manquait. A l'appel du lendemain, un camarade du défunt répondait pour lui : « Passé l'arme à gauche, » et tout était dit. Quelques artisans de la ville, qui avaient servi autrefois et qui n'aimaient pas les républicains, prenaient quelquefois part à ces duels. Bernard Guerrin se distinguait surtout parmi eux. Réputé dans son régiment pour une fine lame, on peut penser que sa réputation n'avait pas diminué dans Fribourg : il se battait à tout propos, le plus souvent sans animosité aucune, de sang-froid, par plaisir, et pour cela il négligeait son ouvrage, comme il le disait lui-même, et mécontentait les bourgeois.

Bernard Guerrin s'arrêta donc, près des blocs de pierre, mit son équerre à côté de lui, sortit son ciseau et son marteau. Puis il tira son brûlot et sa bourse à tabac et se mit en devoir de charger le biscaien, comme on disait à cette époque. Pendant qu'il poussait machinalement dans le brûlot, avec le pouce et l'index de la main droite, la feuille de Virginie ou de Portorico, peu importe, il vit venir une femme qui débouchait par la ruelle des Charpentiers. Bien qu'elle fût enveloppée dans une mantille, il la reconnut. Elle passa à côté de lui comme si elle eût voulu franchir la porte de Jaquemard pour aller sur les Places. Mais soudain elle s'arrêta et dit :

— Bonjour, Bernard !  
— Bonjour, fit celui-ci.

Il semblait qu'après cette salutation la femme devait continuer son chemin. Elle n'en fit rien.

— Qu'est-ce qu'il y a, voisine ? dit Guerrin d'un ton passablement bourru.

— Si vous saviez... Bernard !...

— Mon Dieu, c'est difficile à deviner. Ton homme s'est grisé hier au soir, et t'a battue ce matin, hein ?

— Si ce n'était que ça !...

Guerrin ôta sa pipe de la bouche, leva la tête et la regarda d'un air mi-étonné et mi-goguenard. Il allait lâcher une plaisanterie ; mais il vit qu'elle pleurait, bien qu'elle eût tiré le capot de sa mantille sur sa figure. Il comprit que la chose était plus grave.

— Qu'est-ce donc ? dit-il d'une voix plus radoucie. La femme s'approcha de lui, le conduisit près de la muraille et lui dit à voix basse :

— Mon homme s'est trouvé hier au cabaret de l'Agneau avec deux Français. Il y avait, entre autres, ce fameux qui a cette grande moustache avec une balafre sur le front, qui est sergent et qui s'appelle ..... là ..... comment .....

— Giroux !